



VILLE DE FARNHAM



STATISTIQUES SUR LES PERMIS & CERTIFICATS

RAPPORT ANNUEL 2024

JANVIER 2025



TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION	
Introduction	1
2. ANALYSE	
Mise en contexte	2
Permis	3
Certificats	9
3. CONCLUSION	
Récapitulatif de l'année 2024	11
Prévisions pour l'année 2025	12

1. PRÉSENTATION

Introduction

D'année en année, les citoyens, citoyennes, promoteurs et investisseurs à la Ville de Farnham réalisent divers projets. Que ce soit des projets de construction, de rénovations, d'aménagement ou d'amélioration, de nombreux permis et certificats sont délivrés par le Service de planification et d'aménagement du territoire pour la réalisation de ces projets. Le travail d'analyse des diverses demandes de permis et certificats ainsi que la délivrance de ceux-ci permettent d'assurer et de planifier un développement cohérent et harmonieux du territoire de la Ville de Farnham. L'année 2024 étant terminée, il est maintenant possible de faire le bilan des activités liées aux permis et certificats délivrés au sein du Service de planification et d'aménagement du territoire. Le document ci-contre présente différentes statistiques qui permettent de porter un regard global sur les permis et certificats octroyés dans la dernière année.

Les statistiques concernant la délivrance des permis et certificats permettent de dresser un portrait du développement de la Ville de Farnham, des projets en cours et réalisés ainsi que de la mise en valeur et de l'évolution du cadre bâti qui forme celle-ci. C'est dans cette optique que, chaque année, un portrait des permis et certificats délivrés est réalisé, afin de mieux comprendre l'évolution et le développement de la ville. De plus, cela permet de planifier adéquatement le développement du territoire à moyen et long terme. Avec une analyse des données reliées aux permis et certificats délivrés, il est également possible d'adapter les différents outils et stratégies pour répondre aux différentes demandes et besoins du territoire et de sa population. Le tout, afin de s'assurer que ce développement soit harmonieux, cohérent et durable pour tous.

Dans le présent rapport, le recensement relatif à la délivrance des autorisations municipales sera détaillé selon plusieurs catégories et illustré à l'aide de graphiques et tableaux-synthèses, afin de mieux comprendre et visualiser les données compilées pour l'année 2024.

L'analyse détaillée des données comptabilisées pour 2024 est présentée dans ce document et divisée en trois sections.

En premier lieu, une mise en contexte de l'année 2024 sera présentée. Par la suite, cette mise en contexte sera suivie de deux sections faisant respectivement l'analyse détaillée de la délivrance des permis et de la délivrance des certificats pour l'année 2024. Afin de permettre une meilleure compréhension des résultats de 2024, chacune de ces sections présentera une comparaison des données de 2024 avec les deux années antérieures. Finalement, un récapitulatif sera présenté pour l'année 2024, et certaines prévisions pour l'année à venir seront faites.

2. ANALYSE

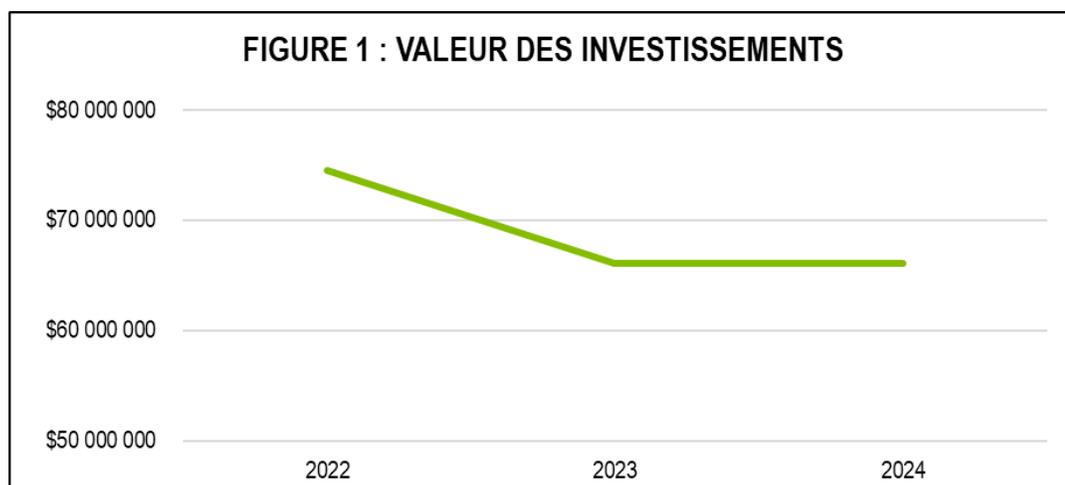
Mise en contexte

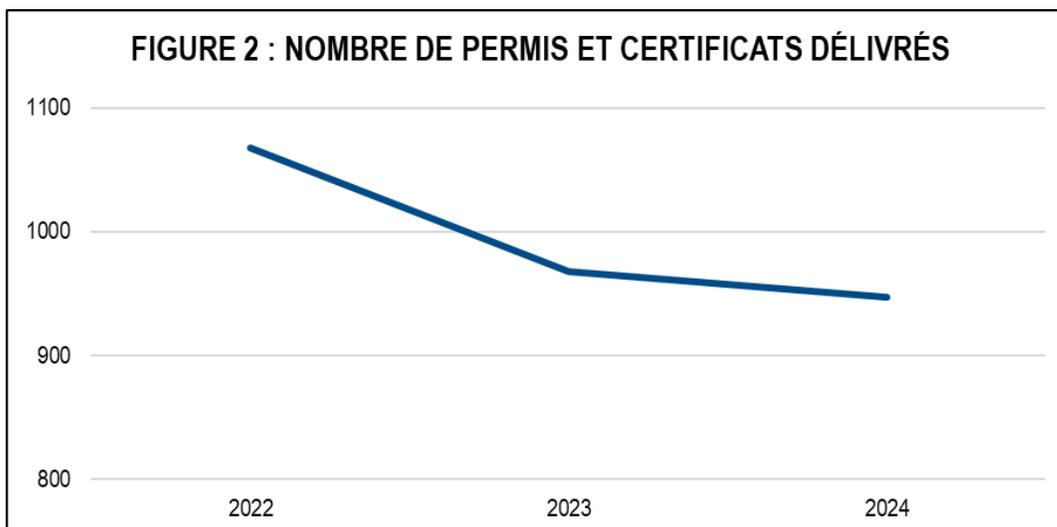
Au cours de l'année 2024, un total de **947** permis et certificats ont été délivrés par les employés de la Ville de Farnham, soit **420** permis et **527** certificats. Le nombre total des permis et certificats émis représente une baisse de 2,17% par rapport à l'année 2023, où le nombre total était de 968, et une diminution de 11,33% par rapport à l'année 2022, où le nombre total était de 1068.

Les 947 permis et certificats octroyés en 2024 représentent une valeur totale des investissements engagés de **66 137 382\$**, soit **60 304 630\$** pour les permis et de **5 832 752\$** pour les certificats. Le montant total des investissements constitue une très légère augmentation des investissements, soit de 0,04% par rapport à l'année 2023, où les investissements avaient été de 66 107 653\$. Cette hausse des investissements peut s'expliquer en partie par une augmentation de certains coûts et de l'inflation générale observée depuis quelques années, malgré une diminution du nombre de permis et certificats délivrés en 2024 par rapport à 2023.

Les investissements de 2024 représentent toutefois une diminution de 7,58% par rapport à l'année 2022, où ils avaient été de 71 557 694\$. La diminution des investissements par rapport à 2022 s'explique notamment par la diminution du nombre de permis et certificats délivrés, et ce, malgré une certaine inflation et l'augmentation continue des coûts pour plusieurs projets.

Il est possible d'observer aux *figures 1 et 2*, une certaine stabilisation de la valeur des investissements de 2022 à 2024, ainsi qu'une diminution du nombre de permis et certificats délivrés pour ces mêmes années. En effet, malgré une diminution plus considérable du nombre de permis et certificats délivrés (11,33% entre 2022 et 2024), la diminution de la valeur des investissements est moindre (7,58% entre 2022 et 2024).





Permis

Plusieurs types de permis sont délivrés au courant d'une année. Il est donc possible de diviser les permis émis durant l'année 2024 en cinq grandes catégories :

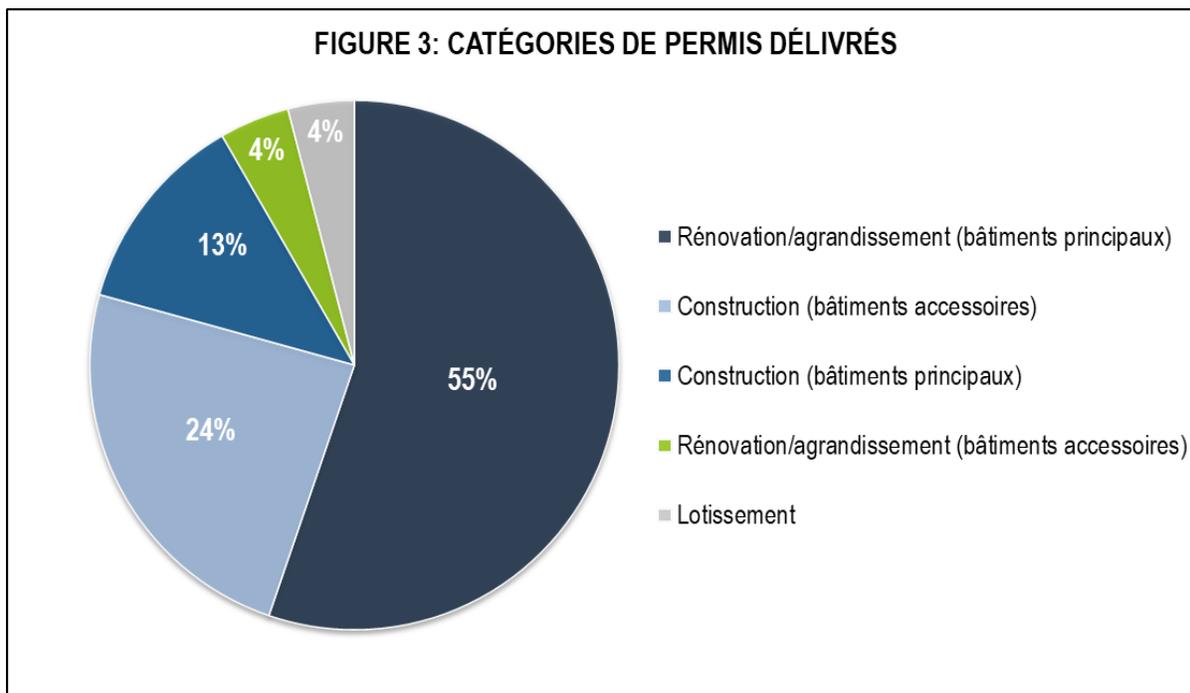
- Permis de construction pour des bâtiments principaux;
- Permis de construction pour des bâtiments accessoires;
- Permis de rénovation pour des bâtiments principaux;
- Permis de rénovation pour des bâtiments accessoires;
- Permis de lotissement.

En 2024, le total des permis délivrés, toutes catégories confondues, s'élève à **420**, pour des investissements de **60 306 834\$**. Ce nombre de permis délivrés représente une hausse de 14,75% par rapport à l'année 2023, où 366 permis ont été délivrés. Par ailleurs, ce nombre représente une baisse de 13,94% comparé à 2022, où 488 permis ont été délivrés. L'année 2024 a donc été marquée par une hausse de la délivrance de permis par rapport à 2023, mais une baisse par rapport à 2022, et ce presque qu'à la même proportion.

La *figure 3*, ci-dessous, présente la proportion des permis émis en 2024, et ce, pour chacune des cinq catégories nommées plus haut.

La catégorie la plus importante de permis émis est, comme à chaque année, celle des permis de rénovation et d'agrandissement pour les bâtiments principaux. En effet, **232** permis de rénovation/agrandissement ont été délivrés en 2024 pour des rénovations sur un bâtiment principal, ce qui représente 55% de la totalité des permis délivrés et une valeur des investissements de **13 814 069\$**. Lorsque l'on compare avec les deux dernières années, le nombre de permis de rénovation/agrandissement délivrés pour un bâtiment principal est supérieur à 2023 (190) ainsi qu'à 2022 (216). La seconde catégorie de permis délivrés la plus importante en 2024 est celle liée à la

construction de bâtiments accessoires, pour un total de **101** permis émis, soit un nombre de permis est légèrement supérieur à 2023 (93), et inférieur au nombre délivré en 2022 (129). Le tout, pour cette deuxième catégorie, représente un investissement de **1 740 651\$**.



La troisième catégorie la plus importante est celle des permis de construction de bâtiments principaux, dans laquelle on dénombre un total de **52** permis délivrés en 2024, comparativement à 54 en 2023 et 72 en 2022. Cela représente donc un nombre presque qu'identique qu'en 2023 et une baisse en comparaison aux permis délivrés pour de nouvelles constructions de bâtiments principaux en 2022. La catégorie de permis reliée à la rénovation/agrandissement de bâtiments accessoires se situe au quatrième rang, avec **18** permis délivrés. Le tout est légèrement supérieur à 2023 (13), mais inférieur à 2022 (37). Finalement, la dernière catégorie est celle des permis de lotissement, avec **17** permis délivrés, le tout représentant la création de 86 lots. Il est pertinent de noter qu'un seul permis de lotissement est délivré pour la totalité des lots visés par une demande de lotissement. Le nombre de permis de lotissement délivré en 2024 est donc presque identique au nombre délivré en 2023 (16) et inférieur au nombre délivré en 2022 (37).

Pour illustrer et détailler certaines de ces données, le *tableau 1* présente le nombre de permis de construction et de rénovation, ainsi que la valeur des investissements, pour chaque classe d'usages. Il importe de préciser que les données présentées dans ce tableau représentent seulement les données pour les permis délivrés pour des bâtiments principaux, représentant donc les catégories de permis situés en premier et troisième rang en termes de nombre de permis délivrés. Comme depuis plusieurs années, il est possible de remarquer que ces deux catégories de permis sont celles ayant généré le plus d'investissements.

En observant le *tableau 1*, on constate que la catégorie « **non résidentiel – institutionnel** » est celle qui se démarque le plus en termes d'investissement, et ce, au niveau des constructions. Cette statistique s'explique dû à l'investissement important de 21 635 000\$ pour la construction d'une nouvelle école primaire. Au niveau du nombre de permis délivrés, la catégorie qui se démarque le plus est « **résidentiel – unifamiliale** », tant au niveau des permis de construction que de rénovations. Cette statistique est perpétuée dans le temps, puisque le même constat a été fait lors des deux dernières années. Le tout représente 201 permis, pour un total en investissement de 13 008 125\$. La deuxième catégorie en importance en termes de nombre de permis est « **résidentiel – bifamilial** » avec 25 permis, le tout représentant 2 349 052\$. Concernant la troisième catégorie en termes du nombre de permis délivrés, celle-ci est « **résidentiel – trifamilial** », avec 19 permis, avec une valeur des investissements de 7 579 800\$. La catégorie « **non – résidentiel – Commercial** » représente également des investissements importants de 3 955 000\$.

TABLEAU 1: PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DÉLIVRÉS EN 2024		
TYPES DE PERMIS	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DES INVESTISSEMENTS
RÉSIDENTIEL		
UNIFAMILIAL		
CONSTRUCTION	27	9 241 000,00 \$
RÉNOVATION	174	3 767 125,00 \$
SOUS-TOTAL	201	13 008 125,00 \$
BIFAMILIAL		
CONSTRUCTION	5	1 960 000,00 \$
RÉNOVATION	20	389 052,00 \$
SOUS-TOTAL	25	2 349 052,00 \$
TRIFAMILIAL		
CONSTRUCTION	15	7 410 000,00 \$
RÉNOVATION	4	169 800,00 \$
SOUS-TOTAL	19	7 579 800,00 \$
MULTIFAMILIAL		
CONSTRUCTION	4	4 398 458,00 \$
RÉNOVATION	11	717 510,00 \$
SOUS-TOTAL	15	5 115 968,00 \$
MAISONS MOBILES		
CONSTRUCTION	-	- \$
RÉNOVATION	4	23 650,00 \$
SOUS-TOTAL	4	23 650,00 \$
NON-RÉSIDENTIEL		
COMMERCIAL		
CONSTRUCTION	-	- \$
RÉNOVATION	11	3 955 000,00 \$
SOUS-TOTAL	11	3 955 000,00 \$
INDUSTRIEL		
CONSTRUCTION	-	- \$
RÉNOVATION	-	- \$
SOUS-TOTAL	0	- \$
INSTITUTIONNEL		
CONSTRUCTION	1	21 635 000,00 \$
RÉNOVATION	7	4 775 932,00 \$
SOUS-TOTAL	8	26 410 932,00 \$
AGRICOLE		
CONSTRUCTION	-	- \$
RÉNOVATION	-	- \$
SOUS-TOTAL	0	- \$
MIXTE		
CONSTRUCTION	-	- \$
RÉNOVATION	1	16 000,00 \$
SOUS-TOTAL	1	16 000,00 \$
TOTAL ANNUEL	284	58 458 527,00 \$

Comparons à présent les données obtenues en 2024. Le *tableau 2* ci-dessous indique le nombre de **permis de construction** délivrés, au courant de l'année 2024, ainsi que des deux années précédentes, ainsi que la valeur des investissements pour chacune des classes d'usages pour ces trois années.

CONSTRUCTIONS DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX	2022		2023		2024	
	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS
RÉSIDENTIEL - UNIFAMILIAL	38	13 005 774,00 \$	32	10 505 000,00 \$	27	9 241 000,00 \$
RÉSIDENTIEL - BIFAMILIAL	1	475 000,00 \$	1	461 250,00 \$	5	1 960 000,00 \$
RÉSIDENTIEL - TRIFAMILIAL	15	7 370 000,00 \$	14	7 798 000,00 \$	15	7 410 000,00 \$
RÉSIDENTIEL - MULTIFAMILIAL	15	22 080 000,00 \$	4	7 180 000,00 \$	4	4 398 458,00 \$
MAISONS MOBILES	0	- \$	0	- \$	0	- \$
SOUS-SOTAL	69	42 930 774,00 \$	51	25 944 250,00 \$	51	23 009 458,00 \$
COMMERCIAL	0	- \$	1	6 280 000,00 \$	0	- \$
INDUSTRIEL	2	5 000 000,00 \$	2	2 750 000,00 \$	0	- \$
INSTITUTIONNEL	1	2 336 270,00 \$	0	- \$	1	21 635 000,00 \$
AGRICOLE	0	- \$	0	- \$	0	- \$
TOTAL	72	50 267 044,00 \$	54	34 974 250,00 \$	52	44 644 458,00 \$

Notons que pour l'année 2024, une différence de seulement deux permis pour le nombre de constructions neuves est relevée par rapport à l'année 2023. En effet, un total de 52 permis a été octroyé alors que ce nombre s'élevait à 54 en 2023. Par ailleurs, lorsque nous comparons avec 2022, le nombre de permis délivrés est en baisse, passant de 72 en 2022, à 52 en 2024. Le total de 52 permis de construction délivrés en 2024 se traduit par des investissements importants de 44 644 458\$. La valeur des investissements pour les bâtiments résidentiels est similaire à celle de 2023, mais est bien plus importante en ce qui concerne les bâtiments non résidentiels. Cela est dû à l'investissement important pour la construction d'un bâtiment institutionnel, soit une nouvelle école primaire. La différence en termes d'investissement est donc marquée par rapport au nombre de permis délivrés entre 2023 et 2024, dû à cet investissement important. À noter que la nouvelle école primaire est le seul permis délivré pour un nouveau bâtiment non résidentiel en 2024. Les permis émis pour les nouvelles constructions en 2024 représentent donc des investissements supérieurs à ceux de 2023, mais inférieurs aux investissements de 2022 où le nombre de permis délivrés était plus important.

Lorsque l'on détaille les données des permis de construction délivrés en 2023, la catégorie avec le plus grand nombre de permis émis est celle pour des **bâtiments résidentiels unifamiliaux**. Il est possible de constater une diminution de ce nombre de permis comparé à 2023 et 2022. En 2024, 27 de ces permis ont été délivrés pour 32 en 2023 et 38 en 2022. Cette diminution représente 15,63% par rapport à 2023 et 28,95% par rapport à 2022. Toutefois, la diminution de la valeur des investissements pour cette catégorie est moindre que celle du nombre de permis, avec 12,03% par rapport à 2023. La diminution en termes de valeur d'investissement entre 2024 et 2022, représente exactement le même pourcentage de diminution du nombre de permis délivrés, soit 28,95%.

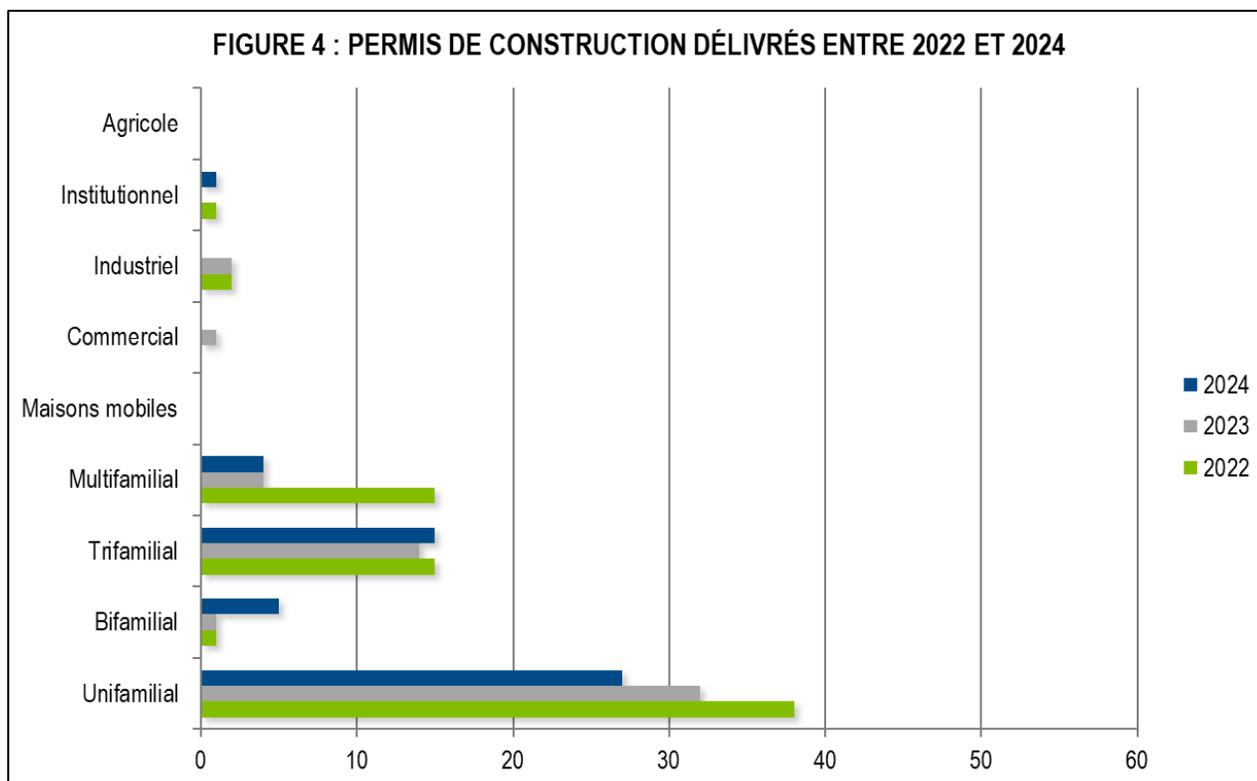
Ensuite, pour ce qui est de la construction de **bâtiments résidentiels bifamiliaux (duplex)**, cinq permis de construction ont été délivrés pour ce type de bâtiment en 2024, ce qui est supérieur au nombre délivré en 2023 et en 2022 où 1 seul permis avait été délivré en 2023 et aucun en 2022 pour ce type de construction. Donc, bien que ce type de nouvelle construction semble moins présent sur le territoire de la Ville de Farnham, l'année 2024 a été marquée par une hausse de ce type de construction résidentielle.

En ce qui a trait aux **bâtiments trifamiliaux (triplex)**, 15 permis de construction ont été délivrés en 2024, ce qui est comparable aux 13 permis délivrés en 2023 et aux 15 en 2022. Le nombre de nouvelles résidences trifamiliales est donc en croissance stable depuis quelques années.

Finalement, en ce qui concerne les **bâtiments multifamiliaux (quatre logements et plus)**, on observe que le même nombre de permis a été délivré en 2024 qu'en 2023, soit 4. Ce nombre est bien moindre que les 15 permis délivrés pour cette catégorie en 2022. En 2024, la délivrance de ces quatre permis de construction pour des résidences unifamiliales a amené la création de 26 logements, soit 14 de plus qu'en 2023. En 2024, la construction de nouveaux bâtiments multifamiliaux se décline par la construction de deux sixplex dans le projet résidentiel du « Domaine du Sentier » où se construit également la nouvelle école primaire, pour la construction d'un sixplex pour compléter le prolongement de la rue Collins et la construction d'un bâtiment de huit logements pour personnes à mobilité réduite sur la rue Bérard.

Concernant les usages autres que résidentiels, on observe que le seul permis délivré en 2024 est celui pour la nouvelle l'école primaire.

La *figure 4*, ci-dessous, illustre, pour chaque catégorie de constructions neuves, la comparaison entre le nombre de permis délivrés pour des bâtiments principaux, et ce, pour les années 2022 à 2024.



Comparons maintenant les données obtenues en 2024 pour les permis de rénovation de bâtiments principaux avec les statistiques des années 2023 et 2022. Le *tableau 3* ci-dessous indique le nombre de **permis de rénovation et agrandissement** délivrés et la valeur des investissements, et ce, pour chaque classe d'usages.

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX	2022		2023		2024	
	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS	NOMBRE	INVESTISSEMENTS
RÉSIDENTIEL - UNIFAMILIAL	162	2 790 376,00 \$	137	3 398 241,00 \$	174	3 767 125,00 \$
RÉSIDENTIEL - BIFAMILIAL	19	565 894,00 \$	18	310 108,00 \$	20	389 052,00 \$
RÉSIDENTIEL - TRIFAMILIAL	6	36 278,00 \$	2	205 000,00 \$	4	169 800,00 \$
RÉSIDENTIEL - MULTIFAMILIAL	7	164 207,00 \$	9	203 639,00 \$	11	717 510,00 \$
MAISONS MOBILES	5	30 000,00 \$	3	11 500,00 \$	4	23 650,00 \$
SOUS-SOTAL	199	3 586 755,00 \$	169	4 128 488,00 \$	213	5 067 137,00 \$
COMMERCIAL	10	478 500,00 \$	10	470 518,00 \$	11	3 955 000,00 \$
INDUSTRIEL	1	5 000,00 \$	2	850 000,00 \$	0	- \$
INSTITUTIONNEL	4	6 127 615,00 \$	7	2 696 793,00 \$	7	4 775 932,00 \$
AGRICOLE	1	135 000,00 \$	0	- \$	0	- \$
MIXTE	2	540 000,00 \$	2	120 000,00 \$	1	16 000,00 \$
TOTAL	217	10 872 870,00 \$	190	8 265 799,00 \$	232	13 814 069,00 \$

En se référant au *tableau 3*, il est possible de constater qu'en 2024, 232 permis de rénovations/agrandissement ont été délivrés. La valeur des investissements pour ces 232 permis est de 13 814 069\$. Cela est une augmentation par rapport à 2023, où 190 permis ont été délivrés, pour des investissements de 8 265 799\$. Ces chiffres sont également supérieurs à ceux de 2022, où 217 permis ont été délivrés, pour des investissements de 10 872 870\$. L'année 2024 a donc été une année avec plus de travaux de rénovations et d'agrandissement que les deux années précédentes.

Le *tableau 3* démontre également qu'en 2024, tout comme au cours des deux années précédentes, la rénovation des bâtiments résidentiels unifamiliaux représente la plus grande proportion de permis délivré. Cela s'explique du fait que ce type d'immeuble est présent en grande majorité sur le territoire.

Pour ce qui est des rénovations sur des bâtiments autres que résidentiels, on remarque que la proportion d'investissements dans cette catégorie est supérieure à l'année 2023, représentant 63,6% des investissements, alors que ce pourcentage était de 50,05% en 2023. Le nombre de permis délivrés est toutefois légèrement inférieur au nombre délivré en 2023. Cette proposition d'investissements en 2024 est également supérieure à celle de 2022. En effet, en 2022, cette proportion était de 67,01%. Le nombre de permis délivrés en 2024 pour cette catégorie est similaire à 2022, soit 19 en comparaison à 18 pour 2022. Il est donc possible de noter que le nombre de permis de rénovations délivrés pour les bâtiments non résidentiels varie très peu depuis les dernières années. Les projets de rénovations et d'agrandissement notable en 2024 ont été pour des bâtiments institutionnels et commerciaux, notamment pour des écoles du CSS Val-des-Cerfs ainsi que la complétion des travaux d'un nouveau bâtiment commercial accueillant la nouvelle épicerie IGA.

Avec ces statistiques, il est donc possible de déduire qu'en 2024, les propriétaires ont investi encore plus dans leur immeuble et leur propriété, contribuant à l'embellissement et la transformation de la Ville de Farnham. Ces divers travaux de rénovation et d'agrandissement permettent aux différents citoyens et propriétaires à la fois d'augmenter la valeur de leur immeuble, en plus d'optimiser l'utilisation de leur propriété ainsi que d'entretenir et améliorer le cadre bâti sur le territoire de la Ville de Farnham.

Certificats

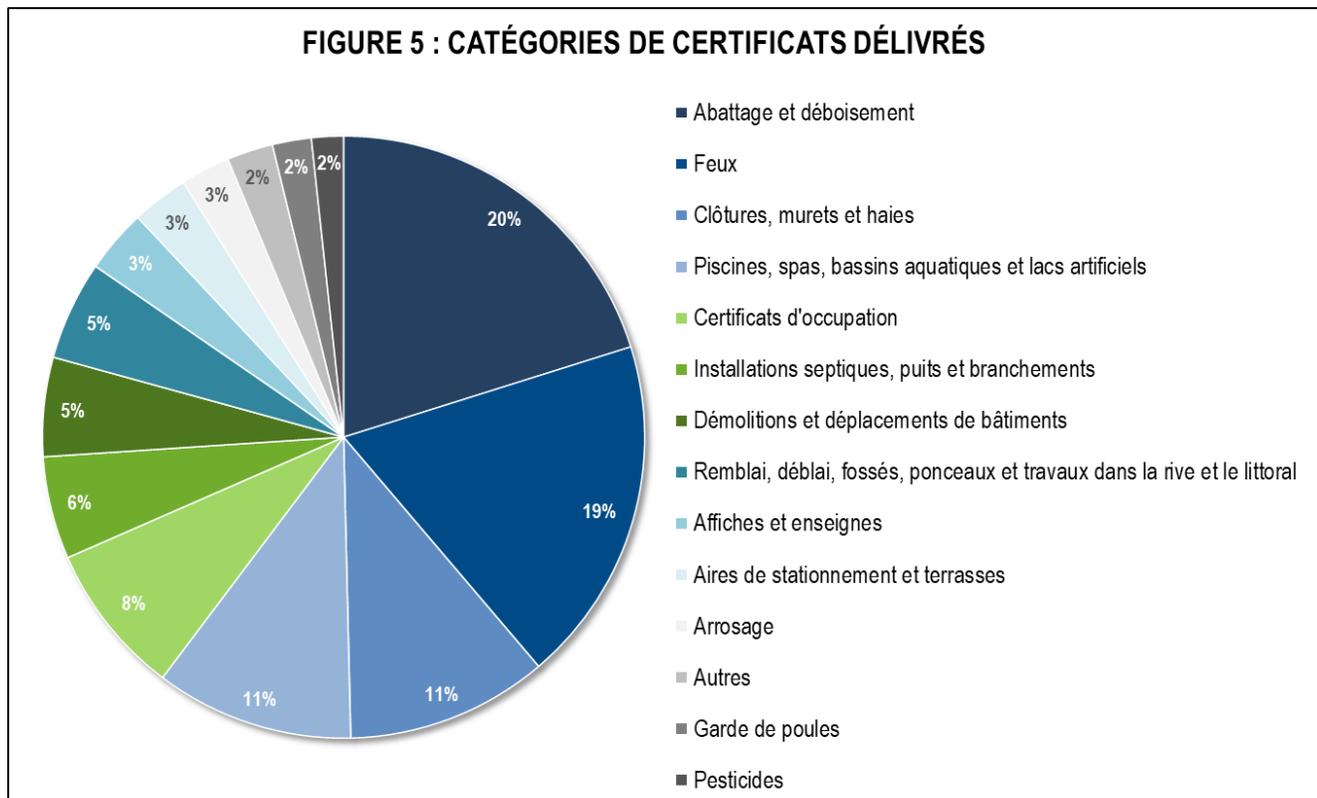
En plus des divers permis délivrés, plusieurs types de certificats sont également délivrés par le Service de planification et d'aménagement de la Ville de Farnham.

Pour permettre une compréhension et une analyse des divers certificats délivrés par la Ville, ceux-ci ont été divisés en quatorze grandes catégories, lesquelles sont :

- Certificats pour les feux extérieurs;
- Certificats pour l'abattage d'arbres et le déboisement;
- Certificats pour installer une piscine, un spa, un lac artificiel ou un bassin aquatique;
- Certificats pour installer une clôture, un muret ou une haie;
- Certificats pour remblai ou déblai, pour fossés ou ponceaux et pour travaux dans la rive ou le littoral;
- Certificats d'occupation;
- Certificats pour les installations septiques et les puits ou pour le branchement aux services;
- Certificats pour la démolition ou le déplacement d'un bâtiment, ainsi que les changements d'usage;
- Certificats pour aménager des aires de stationnement et des entrées charretières ainsi que des terrasses;
- Certificats pour installer ou modifier une affiche ou une enseigne;
- Certificats pour l'arrosage d'une nouvelle plantation;
- Certificats pour la garde de poules;
- Certificats pour une licence pour l'épandage de pesticides;
- Certificats (installation d'un bâtiment temporaire, d'un appareil mécanique, nouvelle numérotation civique et obstruction de la voie publique).

Au cours de l'année 2024, un total de **527** certificats ont été délivrés, toutes catégories confondues. Ce total représente une diminution de 12,46% par rapport à 2023, où 602 certificats ont été délivrés. Le tout est également inférieur à l'année 2022, où 586 certificats ont été délivrés.

Les investissements engendrés en 2024 pour la totalité des catégories de certificats sont de **5 832 752\$** et représentent une diminution par rapport aux deux dernières années. En effet, les investissements ont été de 9 876 116\$ en 2023 et de 8 381 321\$ en 2022. La *figure 5* présente la proportion des certificats émis pour chacune des quatorze grandes catégories.



La catégorie de certificats qui prédomine est celle des abattages d'arbres et du déboisement, représentant 20,2% du total des certificats émis. C'est donc un total de **106** certificats qui ont été émis, comparativement à 135 en 2023 et 138 en 2022. La seconde catégorie de certificats le plus fréquemment émis est les certificats pour feux extérieurs qui représentent 18,6% des certificats délivrés, soit un total de **98** certificats, comparativement à 106 en 2023 et 98 en 2022. La troisième catégorie est celle des certificats délivrés pour l'installation de clôtures, haies ou murets, qui représente 10,8% du total des certificats délivrés, soit **55** certificats, comparativement à 66 en 2023 et 67 en 2022. La quatrième catégorie est celle comprenant les certificats pour l'installation de piscines, spas, bassins aquatiques et lacs artificiels, avec une proportion de 10,6%, soit **56** certificats délivrés. Le nombre de certificats délivrés pour cette catégorie en 2023 était de 41 et de 78 en 2022.

Ensuite, plusieurs autres catégories se suivent, lesquelles sont :

- Les certificats d'occupation délivrés pour les divers locaux qui représentent 8,2% des certificats totaux émis, soit **43** certificats, comparativement à 32 en 2023 et 38 en 2022;
- Les certificats délivrés pour les installations septiques ainsi que les puits et les branchements de services, représentant 5,5% pour un total de **29** certificats, en comparaison à 37 en 2023 et 29 en 2022;

- Les certificats délivrés pour la démolition de bâtiments. Ces certificats représentent 5,3 % des certificats totaux émis, soit **28** certificats, comparativement à 2023 et 2022;
- Les certificats d'occupation émis pour les travaux de remblai/déblai, de fossé/de ponceaux ainsi que les travaux dans la rive et le littoral représentent également 5,3% des certificats émis pour un total de **28**.

Finalement, les six dernières catégories représentent ensemble 15,4% pour un total de **81** certificats délivrés.

3. CONCLUSION

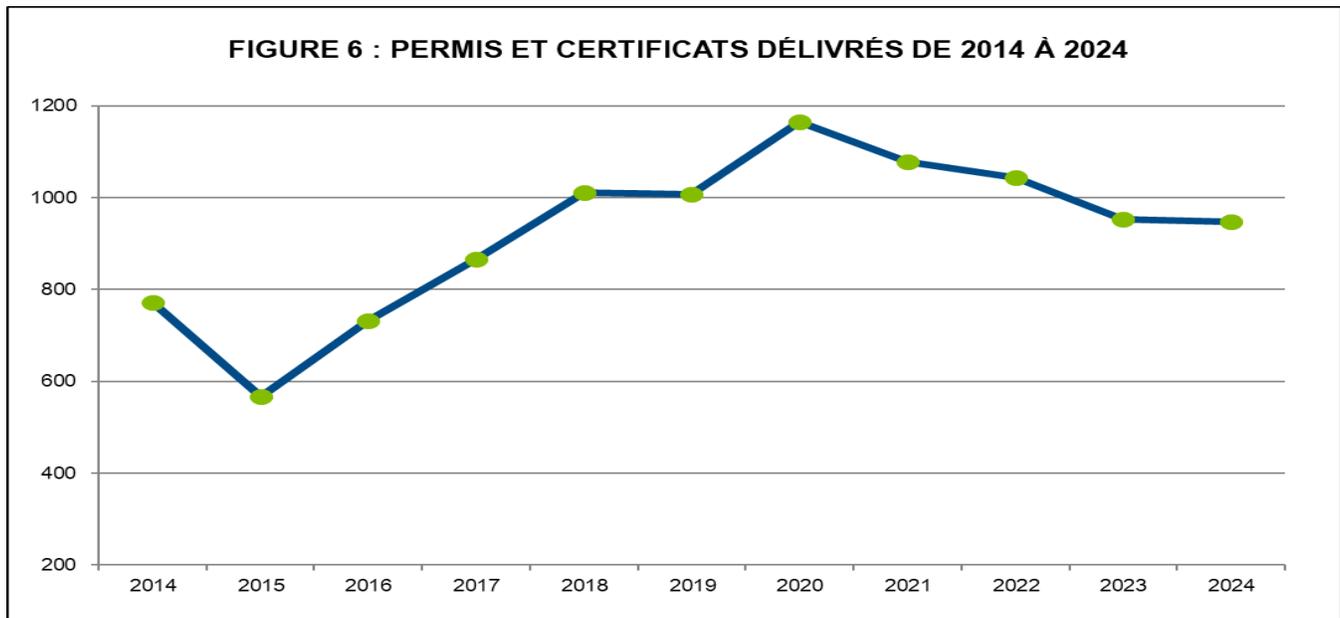
Récapitulatif de l'année 2024

La lecture du présent rapport illustre le portrait global de l'émission des permis et certificats émis par la Ville de Farnham au cours de l'année 2024. Au cours de cette dernière année, le nombre de permis ainsi que de certificats s'est vu très légèrement diminué comparativement à 2023, et plus drastiquement par rapport à 2022. Malgré la baisse globale de délivrance de permis et certificats par rapport aux dernières années, on remarque que le nombre de permis délivrés en 2024 est supérieur à 2023. C'est le nombre de certificats délivrés qui a grandement diminué. En effet, plus de permis de rénovations ont été délivrés en 2024 qu'en 2023 et en 2022.

On constate toutefois qu'au niveau des investissements, la valeur est légèrement supérieure à 2023 et inférieure à 2022. La valeur des investissements similaire à 2023, malgré la baisse générale du nombre de permis et certificats délivrés, peut être expliquée par le nombre supérieur de permis de rénovations, où les travaux sont souvent plus dispendieux que les travaux reliés à des certificats.

En conclusion, l'année 2024 a été productive en matière d'émission de permis et certificats, mais tout de même avec une diminution des permis et certificats délivrés. Bien qu'une diminution de la délivrance de permis et certificats a été constatée, alors qu'une constance dans le nombre de permis et certificats délivrés était prévue dans le rapport de 2023, le montant des investissements est similaire à 2023.

La figure 6 présente l'évolution de l'émission des permis et certificats, entre les années 2014 et 2024. Sur cette figure, on peut observer une légère diminution du nombre de permis et certificats délivrés depuis 2021, qui semble se stabiliser depuis les deux dernières années. Le nombre de permis et certificats délivrés s'apparente, en nombre, à 2018 et 2019, bien que la valeur des investissements soit bien plus importante.



Prévisions pour l'année 2025

En s'appuyant sur le contexte socioéconomique, sur les données présentées sur la figure ci-haut, sur les résultats présentés dans le rapport ci-contre, ainsi que sur les projets en cours sur le territoire de la Ville de Farnham, il est possible, pour l'année à venir, de prévoir une stabilité du nombre de permis et certificats qui seront délivrés. En considérant que l'année 2024 a été une année où le nombre de permis de rénovations a augmenté malgré une baisse de la délivrance de permis et certificats en général, il est possible que cette tendance continue en 2025.

Le développement et la continuation de plusieurs projets de développement amèneront un nombre de demandes de permis de construction similaire à 2024 pour la prochaine année. Les projets de rénovations étant, depuis plusieurs années, la catégorie dans laquelle le plus de permis sont délivrés, le nombre de permis dans cette catégorie pour l'année 2025 devrait être comparable à 2024.